PROJET DE LOI

rejeté

## SÉNAT

e 17 décembre 1971.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

## PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

pour 1971.

## REJETÉ PAR LE SÉNAT

Le Sénat n'a pas adopté, dans les conditions prévues à l'article 45 (alinéas 2 et 3) de la Constitution, le projet de loi.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 17 décembre 1971.

Le Président, Signé: Alain POHER.

## Voir les numéros:

Assemblée Nationale (4° législ.): 1° lecture, 2065, 2090, 2092, 2098 2103 et in-8° 518.

Commission mixte paritaire: 2132

et in-8° 547.

Sénat: 1" lecture, 76, 86 et in-8° 26 (1971-1972).

Commission mixte paritaire: 105 (1971-1972).